

Affiché le 29 juin 2022

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le 23 juin à dix-neuf heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 juin 2022, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Véronique DUBETTIER-GRENIER, Maire.

Etaient présents :

Véronique DUBETTIER-GRENIER, Bernard SCORVIDÈRE, Valérie FRESNEAU, François VOUZELLAUD, Aurélie LAMBERT, Richard NICOLLEAU, Morgane BAPTISTA, Pierre PONNET, Mireille GALBRUN, Dominique ANÉE, Stéphanie GUILLON, Stéphanie LE CLANCHE, Sébastien LE GAL, Christine ANSQUER, Laurent LOSTANLEN, Christine SAINDON, Sébastien JARROT, Fabienne GRIP, Xavier PRAMIL, Frédéric CHAILLANT, Chantal BESSON, Fanny RAOULT-GRANIER, Geoffroy BODET, Jacques PERROCHAT, Gaëlle AUDRAIN-DEMEY, Nathalie COCAUD, Françoise BEAUPÉRIN, Rémi TESSIER, Jérôme DA PRAT (sauf délibération n° 20).

Pouvoirs :

Erwann LE BRAS à Stéphanie GUILLON, Karine MAISONNEUVE-COURTOIS à Valérie FRESNEAU, Sylvie BRETIN à Jacques PERROCHAT, Karine BONFILS à Jérôme DA PRAT (sauf délibération n° 20).

Etaient absentes :

Délibération n° 20 : Karine BONFILS, Jérôme DA PRAT

Monsieur Sébastien LE GAL a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

en exercice : 33
présents : 29
28 à la délibération n° 20

N° 1 : MODIFICATIONS AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX, DU COMITÉ DÉPLACEMENTS DOUX ET DE L'ADCC

Le Conseil Municipal,

DÉSIGNE, outre Madame le Maire, Présidente, les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux comme suit :

Membres titulaires :

- Dominique ANÉE
- Frédéric CHAILLANT
- Valérie FRESNEAU
- Fabienne GRIP
- Stéphanie LE CLANCHE
- Gaëlle AUDRAIN-DEMEY
- Jacques PERROCHAT
- Françoise BEAUPÉRIN
- Karine BONFILS
- Jérôme DA PRAT

Membres suppléants :

- Christine ANSQUER
- Laurent LOSTANLEN
- Stéphanie GUILLON
- Pierre PONNET
- Xavier PRAMIL
- Sylvie BRETIN
- Nathalie COCAUD
- Rémi TESSIER

DÉSIGNE, outre François VOUZELLAUD, Président, les membres du Comité Déplacements Doux comme suit :

- Christine ANSQUER
- Aurélie LAMBERT
- Erwann LE BRAS
- Richard NICOLLEAU
- Pierre PONNET
- Jacques PERROCHAT, Sylvie BRETIN (Nathalie COCAUD et Gaëlle AUDRAIN-DEMEY, suppléants)
- Françoise BEAUPÉRIN (Rémi TESSIER, suppléant)
- Karine BONFILS
- Jérôme DA PRAT

- Yvon VINCENT-MORGAT
- Jean-Claude LELORE
- Famille MULS
- Emmanuelle LOZZA
- Isabelle CHEMIN

Ainsi que les représentants des associations suivantes :

- Place au vélo
- CSF
- USJA Temps libre
- ALAC Cyclotourisme

DÉSIGNE, les représentants au sein de l'Association pour le Développement Culturel à Carquefou comme suit :

- Christine ANSQUER
- Sylvie BRETIN
- Rémy TESSIER

- Morgane BAPTISTA (suppléant)
- Nathalie COCAUD (suppléante)
- Françoise BEAUPERIN (suppléant)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 2 : MISE À DISPOSITION D'UN LOGEMENT EN INTERMÉDIATION LOCATIVE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE FAMILLES UKRAINIENNES - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC SOLIDARITÉ ESTUAIRE POUR LA GESTION DE CE LOGEMENT

Le Conseil Municipal,

MET à disposition d'une famille de déplacés ukrainiens un logement identifié à Carquefou et d'inscrire celui-ci sur la plateforme dédiée (<https://www.demarches-simplifiees.fr/>)

DÉCIDE d'exonérer l'association « Solidarité Estuaire » de loyer tant que nécessaire sur la durée du projet,

DÉCIDE de solliciter des aides et du mécénat pour l'équipement de cette maison,

AUTORISE la réalisation des achats nécessaires pour l'équipement de cette maison en complément des dons des mécènes,

CONFIE au service en lien avec l'association et les élus, le soin de sélectionner les familles ukrainiennes ayant les meilleures chances d'intégration, à terme, dans un logement autonome,

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention avec Solidarité Estuaire, ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 3 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que le compte de gestion 2021 – budget Ville – correspond en tous points au compte administratif 2021 et que leurs résultats sont identiques, et DECLARE qu'il n'appelle aucune observation ni réserve.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	31	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	2	
NE VOTE PAS :	0	

N° 4 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	28	
CONTRE :	3	Françoise BEAUPÉRIN, Rémi TESSIER, Jérôme DA PRAT
ABSTENTION :	1	Karine BONFILS
NE VOTE PAS :	1	Véronique DUBETTIER-GRENIER

N° 5 : AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT - BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 3 273 220,83 euros au financement de la section d'investissement au compte 1068.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	25	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	8	Jacques PERROCHAT, Sylvie BRETIN, Gaëlle AUDRAIN-DEMEY, Nathalie COCAUD, Françoise BEAUPÉRIN, Rémi TESSIER, Karine BONFILS, Jérôme DA PRAT
NE VOTE PAS :	0	

N° 6 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET ESPACE CULTUREL ET DE CONGRÈS DE LA FLEURIAYE

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que le compte de gestion 2021 - budget Espace culturel et de Congrès de la Fleuriaye - correspond en tous points au compte administratif 2021 et que leurs résultats sont identiques, et DECLARE qu'il n'appelle aucune observation ni réserve.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	31	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	2	Karine BONFILS, Jérôme DA PRAT
NE VOTE PAS :	0	

N° 7 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ESPACE CULTUREL ET DE CONGRÈS LA FLEURIAYE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte administratif du budget Espace Culturel et de Congrès La Fleuriaye pour l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	28	
CONTRE :	2	Françoise BEAUPÉRIN, Rémi TESSIER
ABSTENTION :	2	Karine BONFILS, Jérôme DA PRAT
NE VOTE PAS :	1	Véronique DUBETTIER-GRENIER

N° 8 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL DU CHARBONNEAU

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que le compte de gestion 2021 - budget Lotissement communal du Charbonneau - correspond en tous points au compte administratif 2021 et que leurs résultats sont identiques, et DÉCLARE qu'il n'appelle aucune observation ni réserve

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	31	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	2	Karine BONFILS, Jérôme DA PRAT
NE VOTE PAS :	0	

N° 9 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL DU CHARBONNEAU

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte administratif du budget lotissement communal du Charbonneau pour l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	30	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	2	Karine BONFILS, Jérôme DA PRAT
NE VOTE PAS :	1	Véronique DUBETTIER-GRENIER

N° 10 : APPROBATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022 - BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le budget supplémentaire pour l'exercice 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	25	
CONTRE :	4	Françoise BEAUPÉRIN, Rémi TESSIER, Karine BONFILS, Jérôme DA PRAT
ABSTENTION :	4	Jacques PERROCHAT, Sylvie BRETIN, Gaëlle AUDRAIN-DEMEY, Nathalie COCAUD
NE VOTE PAS :	0	

N° 11 : APPROBATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022 - BUDGET ESPACE CULTUREL ET DE CONGRÈS DE LA FLEURIAYE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le budget supplémentaire pour l'exercice 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	25	
CONTRE :	2	Françoise BEAUPÉRIN, Rémi TESSIER
ABSTENTION :	6	Jacques PERROCHAT, Sylvie BRETIN, Gaëlle AUDRAIN-DEMEY, Nathalie COCAUD, Karine BONFILS, Jérôme DA PRAT
NE VOTE PAS :	0	

N° 12 : APPROBATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022 - BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL DU CHARBONNEAU

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le budget supplémentaire pour l'exercice 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	27	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	6	Jacques PERROCHAT, Sylvie BRETIN, Gaëlle AUDRAIN-DEMEY, Nathalie COCAUD, Karine BONFILS, Jérôme DA PRAT
NE VOTE PAS :	0	

N° 13 : TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE) - ACTUALISATION DE LA TAXE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les tarifs de la TLPE à compter du 1er janvier 2023,

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous actes ou documents se rapportant à l'application, au recouvrement ou à l'exonération de la TLPE, objets de la présente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	31	
CONTRE :	1	Karine BONFILS
ABSTENTION :	1	Jérôme DA PRAT
NE VOTE PAS :	0	

N° 14 : AMI SÉQUOIA : FINANCEMENT DU RECRUTEMENT D'UN ÉCONOME DE FLUX

Le Conseil Municipal,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec la FNCCR dans le cadre de la mise en œuvre du programme ACTEE 2,

AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 15 : ENCAISSEMENT DE RECETTES POUR LE COMPTE DE TIERS DANS LE CADRE DE PARTENARIATS POUR LA SAISON CULTURELLE DU THÉÂTRE DE LA FLEURIAYE

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE l'encaissement de recettes pour le compte de tiers dans le cadre des partenariats prévus pour la saison culturelle 2022-2023 du Théâtre de la Fleuriaye.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 16 : MOTIFS ET CONDITIONS DE REMBOURSEMENTS, EXONÉRATIONS ET GRATUITÉS

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE les motifs et conditions de remboursements, exonérations et gratuités selon les dispositions ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	29	
CONTRE :	4	Françoise BEAUPÉRIN, Rémi TESSIER, Karine BONFILS, Jérôme DA PRAT
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 17 : REMBOURSEMENTS

Le Conseil Municipal,

AUTORISE Madame le Maire à effectuer les remboursements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 18 : ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES (TFPB) POUR LES LOGEMENTS À BAIL RÉEL SOLIDAIRE

Le Conseil Municipal,

ACCORDE à compter du 1er janvier 2023 un abattement de 30% de la part communale de taxe foncière pour les propriétés bâties faisant l'objet d'un bail réel solidaire dans les conditions prévues aux articles L. 255-2 à L. 255-19 du code de la construction et de l'habitation, codifié à l'article 1388 octies du CGI ;

AUTORISE Madame le Maire à notifier ces dispositions aux services de l'Etat ;

AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'application de ces dispositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 19 : MODALITÉS DE RÈGLEMENT PAR CARTE BANCAIRE DE LA DIRECTION DE L'ESPACE CULTUREL ET DE CONGRÈS DE LA FLEURIAYE

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE d'accepter le règlement par carte bancaire des frais de missions du directeur de l'Espace Culturel et de Congrès de la Fleuriaye ainsi que des publicités dans les médias internet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 20 : CONVENTION AVEC POLLENIZ POUR LA DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL - MODIFICATION

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE de supprimer dans la délibération n° 14 du 31 mars 2022 l'indication « sur la ligne 823 6574 » pour mentionner uniquement : « Les crédits sont inscrits au budget ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	31	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 21 : CONVENTION DE FINANCEMENT DE L'ACCÈS AU DROIT

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les termes de la convention de financement de l'accès au droit entre Nantes Métropole et la commune, fixant notamment le montant annuel de contribution de la commune

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 22 : PARTICIPATION 2022 DE LA VILLE À L'OGEC RESTAURANT DE L'ÉCOLE PRIVÉE MIXTE SAINT JOSEPH

Le Conseil Municipal,

FIXE la participation de la Ville à l'OGEC restaurant de l'école privée Saint-Joseph :

- à 2,26 € par repas, pour les repas de janvier à juillet 2022,
- à 2,35 € par repas, pour les repas de septembre à décembre 2022.

DÉCIDE de verser cette participation pour les élèves résidant sur la Commune, au vu des états de fréquentation fournis par l'OGEC.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	31	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	2	Karine BONFILS, Jérôme DA PRAT
NE VOTE PAS :	0	

N° 23 : RECONDUCTION DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION "LES PÂTES AU BEURRE" - AIDE À LA PARENTALITÉ

Le Conseil Municipal,

ACCEPTÉ de reconduire le partenariat avec l'association « Les Pâtes au Beurre » pour la mise en œuvre d'une action d'aide à la parentalité auprès des familles carquefoiliennes.

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer la nouvelle convention de partenariat avec « Les Pâtes au Beurre », les avenants éventuels et toutes les pièces afférentes.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 24 : ADHÉSION À L'ANDEV (ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS ET DES CADRES DE L'ÉDUCATION DES VILLES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE de verser chaque année une cotisation, qui pour l'année 2022 s'élève à 180 € (45 € par agent municipal).

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 25 : SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE d'attribuer les montants suivants pour la saison sportive 2021/2022 :

- Soutien à la formation : une subvention complémentaire de 275,00 € au Triathlon Atlantique Carquefou pour la prise en charge des frais de formation d'encadrants.

- Une subvention complémentaire de 100,00 € au Carquefou Echecs pour la participation de l'un de leur adhérent aux Championnats de France Jeunes d'échecs, qui se sont déroulés à Agen du 17 au 24 avril 2022

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 26 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À UN SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE d'attribuer pour l'année 2022, pour soutien au haut niveau : une subvention exceptionnelle de 1 000,00 € à Monsieur Damien LETULLE, membre des Archers de l'Erdre, afin de l'aider à préparer les qualifications aux Jeux Paralympiques de Paris.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 27 : CONVENTION D'OCCUPATION EXCEPTIONNELLE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS AVEC LE CARQUEFOU BMX

Le Conseil Municipal,

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention d'occupation exceptionnelle avec le Carquefou BMX pour la période du 18 au 28 juillet 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 28 : CESSION RUE AUGUSTIN FRESNEL, PARCELLES BV 404 ET 403 AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ STEGYS

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE la cession des parcelles BV n°404 et 403 pour une contenance de 9 990 m² sis rue Augustin Fresnel, moyennant un prix de 609 390 € HT au profit de la société STEGYS ou toute autre société s'y substituant,

DÉSIGNE Me AUDOIRE, notaire, en charge de rédiger l'acte, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur,

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération foncière, notamment l'acte authentique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 29 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal,

MODIFIE le tableau des effectifs de la manière suivante afin de prendre en compte les avancements de grades :

Filière	Grade	Temps	Modification du tableau des effectifs	Date d'effet
Administrative	Adjoint administratif	35h00	-3	01/07/2022
	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	35h00	+3	01/07/2022
	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	35h00	-1	01/07/2022
	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	35h00	+1	01/07/2022
	Attaché	35h00	-1	01/07/2022
	Attaché principal	35h00	+1	01/07/2022
Animation	Adjoint d'animation	20h30	-1	01/07/2022
	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	20h30	+1	01/07/2022
	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	25h44	-1	01/07/2022
	Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	25h44	+1	01/07/2022
	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	21h00	-1	01/07/2022
	Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	21h00	+1	01/07/2022
Médico-sociale	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	35h00	-2	01/07/2022
	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	35h00	+2	01/07/2022
	Educateur de Jeunes Enfants	35h00	-1	01/07/2022
	Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle	35h00	+1	01/07/2022
Police	Gardien-Brigadier	35h00	-1	01/07/2022
	Brigadier-chef principal	35h00	+1	01/07/2022
	Chef de service de Police municipale principal de 2 ^{ème} classe	35h00	-1	17/09/2022
	Chef de service de Police municipale principal de 1 ^{ère} classe	35h00	+1	17/09/2022
Technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35h00	-9	01/07/2022
	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35h00	+9	01/07/2022
	Agent de maîtrise	35h00	-2	01/07/2022
	Agent de maîtrise principal	35h00	+2	01/07/2022

MODIFIE le tableau des effectifs de la manière suivante à compter du 1^{er} juillet 2022

Filière	Grade	Temps	Modification du tableau des effectifs
Administrative	Rédacteur	35h00	+1
	Attaché	35h00	+1
Technique	Agent de maîtrise	35h00	+5
	Technicien principal 2 ^{ème} classe	35h00	+1
	Ingénieur	35h00	-1
Culturelle	Adjoint du patrimoine	35h00	-1
	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	35h00	+1
Médico-Sociale	Auxiliaire de puériculture de classe normale	28h00	+1
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	35h00	+2
	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	35h00	-1
Sportive	Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	35h00	+4
	Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	17h30	+1
	Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	8h45	+1

MODIFIE le tableau des effectifs de la manière suivante à compter du 22 août 2022

Filière	Grade	Temps	Modification du tableau des effectifs
Administrative	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	10h00	+1
	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	17h30	+1
Animation	Animateur	28h00	+3
	Animateur	24h30	-2
	Animateur principal 2 ^{ème} classe	35h00	-1

Filière	Grade	Temps	Modification du tableau des effectifs
Culturelle	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	2h00	+1
Médico-Sociale	ATSEM principal de 1 ^{ère} cl	35h00	+1
Technique	Agent de Maîtrise	35h00	+1
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35h00	+2

MODIFIE le tableau des effectifs de la manière suivante à compter du 1^{er} septembre 2022

Filière	Grade	Temps	Modification du tableau des effectifs
Culturelle	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	4h00	-1
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	7h00	-1
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	6h30	+1
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	10h00	+1

En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, les postes pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	31	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	2	Karine BONFILS, Jérôme DA PRAT
NE VOTE PAS :	0	

N° 30 : TITRES-RESTAURANT

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE d'attribuer les titres-restaurant au personnel communal selon les modalités ci-dessus à compter du 1^{er} septembre 2022 ;

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 31 : AVANTAGES EN NATURE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les modalités d'attribution de l'avantage en nature repas au personnel communal ;
De préciser que le montant de référence pour le calcul de cet avantage en nature évoluera conformément au montant annuel défini par l'URSSAF ;

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 32 : GARANTIE D'EMPRUNT À L'ASSOCIATION L'ETAPE

Le Conseil Municipal,

ACCEPTTE que la commune de Carquefou garantisse les deux emprunts que l'association l'Etape souhaite engager pour la réhabilitation du site de l'ESAT situé à Tournière à Carquefou aux conditions suivantes :

- . Montant total des emprunts : 606 000 €, soit 552 000 € pour l'ESAT (financement ARS) et 54 000 € pour la SAESAT (financement Conseil Départemental)
- . Durée : 20 ans
- . Taux d'intérêt fixe : 1,40 %

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette garantie, dont une éventuelle convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 33 : LOTISSEMENT COMMUNAL DU CHARBONNEAU : APPROBATION DU RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION ET DÉFINITION DU PRIX DE CESSION

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les modalités d'attribution des lots du lotissement communal du Charbonneau et les conditions générales de vente de ces lots telles qu'elles figurent dans le règlement,

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer les actes de vente à intervenir ainsi tous les documents afférant à la cession des lots.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	31	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	2	Karine BONFILS, Jérôme DA PRAT
NE VOTE PAS :	0	

N° 34 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR - COMMISSIONS DE COMMANDE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal,

ADOpte le règlement intérieur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 35 : SIGNATURE DE LA CHARTE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE HERTZIEN DE NANTES MÉTROPOLE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la charte intercommunale d'aménagement hertzien du territoire entre Nantes Métropole, les communes membres, les opérateurs de téléphonie mobile (Bouygues Télécom, Free Mobile, Orange, SFR) et les organismes d'habitat social (Atlantique Habitations, Habitat 44, Harmonie Habitat, ICF Habitat Atlantique, La Nantaise d'Habitation, Nantes Métropole Habitat et l'USH des Pays de la Loire), annexée à la présente délibération.

AUTORISE Madame le Maire à signer la charte.

AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité cette délibération.

POUR :	32	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	1	Karine BONFILS
NE VOTE PAS :	0	

N° 36 : SUIVI SANITAIRE DE L'ERDRE - CONVENTION AVEC L'EDENN

Le Conseil Municipal,

VALIDE les termes de la convention avec l'EDENN,

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération, ainsi que les avenants éventuels.

Les crédits sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POUR :	33	
CONTRE :	0	
ABSTENTION :	0	
NE VOTE PAS :	0	

N° 37 : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL : MISE À DISPOSITION D'UN AGENT AUPRÈS DU CCAS DE LA VILLE DE CARQUEFOU

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de cette information.

N° 38 : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL : BILAN 2021 DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE ET AUTRES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de cette information.

N° 39 : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL : BILAN 2021 DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de cette information.

N° 40 : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL : DÉLÉGATION

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE, en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales, pour la période du 1^{er} mars au 31 mai 2022 :

✓ Des contrats signés suivants :

COMMANDE PUBLIQUE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Guilloteau TP	11/03/22	Marché N°21S0050 : Travaux de terrassements et traitement de sols – « Le Vallon du Charbonneau »	166 200,00
Eric Piton Architectures	14/03/22	Marché n° 21S0048 : Mission de MOE pour la transformation d'un ancien cabinet dentaire en local associatif pour séniors et en centre médico-social	30 990,00
Ortec Environnement	29/03/22	Marché n°21S0049 : Maintenance des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, vidange des bacs à graisse et des fosses septiques	Mini : 0 Maxi : 48 000
Eurofeu Services	07/04/22	Marché n°21S0047 – Fourniture et entretien de matériel portatif de lutte contre l'incendie	Mini : 24 000 Maxi : 67 200
Lacoste Dactyl Bureau & Ecole	20/04/22	Marché 22S0001 – Achat de fournitures et petits équipements de bureau	Mini : 4 000 Maxi : 47 200
Carquefou Automobiles	20/04/22	Marché 22S0006 – Prestations d'entretien et réparations des véhicules de la Ville et du CCAS de Carquefou	Mini : 32 000 Maxi : 172 000
Geofit Expert	25/04/22	Marché 22S0002 – Prestations de géomètre et détection/géolocalisation de réseaux – Lot n°1 Prestations de géomètre	Mini : 7 200 Maxi : 96 000
Adré Réseaux	25/04/22	Marché 22S0002 – Prestations de géomètre et détection/géolocalisation de réseaux – Lot n°2 Prestations de détection/géolocalisation de réseaux	Mini : 2 400 Maxi : 72 000
Koné SA	24/05/22	Marché 22S0010 – Travaux d'installation portique coulissant motorisé et aménagements connexes – Lot n° 1 : Travaux d'installation portique coulissant motorisé	42 362,64
Bureau TP	24/05/22	Marché 22S0010 – Travaux d'installation d'un portique coulissant motorisé et aménagements connexes – Lot n° 2 : Travaux d'aménagements connexes	29 398,80
Sonepar Ouest	25/05/22	Marché 22S0008 – Fourniture de matériel électrique	37 088,02
Quali-Cité Bretagne	30/05/22	Marché 22S0007 – Travaux d'installation de structures de jeux – Lot n° 1 : Travaux d'installation aire de jeux école Pierre Stalder	38 813,40

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Quali-Cité Bretagne	30/05/22	Marché 22S0007 – Travaux d’installation de structures de jeux – Lot n° 2 : Travaux d’installation aire de jeux école Georges Brassens Maternelle	40 587,60
PCV Collectivités	30/05/22	Marché 22S0007 – Travaux d’installation de structures de jeux – Lot n° 3 : Travaux d’installation aire de jeux Vallon du Charbonneau	19 479,60
PCV Collectivités	30/05/22	Marché 22S0007 – Travaux d’installation de structures de jeux – Lot n° 4 : Travaux d’installation aire de jeux Maison de l’Enfance	25 860,00
PCV Collectivités	30/05/22	Marché 22S0007 – Travaux d’installation de structures de jeux – Lot n° 5 : Travaux d’installation aire de jeux Parc de l’Hôtel de Ville	23 704,80

INFORMATIQUE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Arpège	22/03/22	Avenant contrat Arpège diffusion forfait 12 000 SMS par an service DFE	1 440,00
ECI-BAT	22/03/22	Contrat de maintenance logiciel Multidoc pour les services techniques	1 524,00
Arpège	12/04/22	Avenant contrat de maintenance progiciel Soprano service population	720,00
Nantes Networks	03/05/22	Contrat de services pour la fibre optique noire sites police, CTM et Moulin Boisseau	4 641.74
Ars data	17/05/22	Contrat services et maintenance progiciel DuoNET à l’école de musique	2 148,00

ENFANCE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Amandine Cailleau	03/03/22	Eveil psychomoteur – Relais Petite Enfance	153,00
Julie Colson	03/03/22	Analyse de la pratique – Assistantes maternelles	150,00
Gaëlle Lucas	25/03/22	Analyse de la pratique – Crèche Capucine	150,00
Gaëlle Lucas	25/03/22	Analyse de la pratique – Relais Petite Enfance	150,00
Gaëlle Lucas	04/04/22	Analyse de la pratique – Multi-accueil Le Square	150,00
Amandine Cailleau	07/04/22	Eveil psychomoteur – Relais Petite Enfance	153,00
Gaëlle Lucas	26/04/22	Analyse de la pratique – Multi-accueil Les Bout’chous	150,00
Nadège Aubé	28/04/22	Sophrologie – Relais Petite Enfance	100,00
Julie Colson	28/04/22	Analyse de la pratique – Assistantes maternelles	150,00
Nadège Aubé	03/05/22	Sophrologie ludique – Relais Petite Enfance	70,00
Gaëlle Lucas	02/05/22	Analyse de la pratique – Multi-accueil Le Square	150,00
Amandine Cailleau	05/05/22	Eveil psychomoteur – Relais Petite Enfance	153,00
Nadège Aubé	10/05/22	Sophrologie ludique – Relais Petite Enfance	70,00
Gaëlle Lucas	10/05/22	Analyse de la pratique – Multi-accueil Les Bout’chous	150,00

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Nadège Aubé	17/05/22	Sophrologie ludique – Relais Petite Enfance	70,00
Gaëlle Lucas	19/05/22	Analyse de la pratique – Crèche Capucine	150,00
Nadège Aubé	24/05/22	Sophrologie ludique – Relais Petite Enfance	70,00
Gaëlle Lucas	24/05/22	Analyse de la pratique – Crèche Capucine	150,00

CULTURE ET ANIMATION DE LA VILLE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Dulciné	01/03/22	Ciné-concert du 25/03/22 (Médiathèque)	1 203,00
Amélie Flechais	03/03/22	Rencontres scolaires autour de la BD le 10/03/22 (Médiathèque)	453,56
Jonathan Garnier	03/03/22	Rencontres scolaires autour de la BD les 10 et 11/03/22 (Médiathèque)	907,12
Fabuleuse Family Compagnie	23/03/22	Animation Sculpteurs de ballons dans le cadre du spectacle Pyrotechnique le 13/07/22 (Animation de la Ville)	2 100,00
Graines d'Arts	29/03/22	Animation Maquillage et coiffures dans le cadre du spectacle Pyrotechnique le 13/07/22 (Animation de la Ville)	720,00
La Maison Etc...	11/04/22	Spectacle « Captain Morgan et la Plume » dans le cadres de l'Été Continue le 26/08/22 (Animation de la Ville)	1 390,00
MUZIVOX	19/04/22	Concert « Alexis Evans » dans le cadre des RDVE (Culture)	3 500,00
IDO Spectacles	10/05/22	Spectacle « Charanga Santa Lucia » dans le cadre de Dansons au Bord de l'Erdre le 02/07/22 (Animation de la Ville)	3 165,00
Anne-Marie Palliès	17/05/22	Contrat d'exposition des œuvres d'Yves Palliès du 11 au 19/06/22 (Culture)	-
Tomasa Production	18/05/22	Concert « River Swing » dans le cadre des RDVE (Culture)	991,70
Théâtre de l'Entr'Acte	16/05/22	Spectacle « Augustin sans Nom » le 13/01/23 (Médiathèque)	1 487,97
Théâtre de l'Entr'Acte	16/05/22	Spectacle « Comme un roman » le 03/02/23 (Médiathèque)	1 487,97
Collectif à l'envers	20/05/22	Spectacle Little Big Noz dans le cadre de Dansons au Bord de l'Erdre le 03/07/22 (Animation de la Ville)	996,00
Fabienne Aumont	23/05/22	Exposition « L'Arbre Monde » du 15/11 au 03/12/22 (Médiathèque)	1 950,00
Compagnie des Arbres Nus	23/05/22	Spectacle « Blanche-neige et les 77 nains » du 06/04 au 08/04/23 (Médiathèque)	2 500,00
Maboul Distorsion	31/05/22	Spectacle « La Cuisine » dans le cadre de l'Été Continue le 23/08/22 (Animation de la Ville)	1 860,77
Association Pantoum	31/05/22	Spectacle « Le Ciné Bouts de Ficelle » dans le cadre de l'Été Continue le 27/08/22 (Animation de la Ville)	2 500,00

SPORTS

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Association Raid Polytech	08/03/22	Convention d'occupation exceptionnelle de l'aire d'escalade de l'Espace Sportif La Mainguais, le 27 mars 2022, dans le cadre d'un Raid sportif	183,75
Association Carquefou Plongée	11/03/22	Convention d'occupation exceptionnelle de la Piscine Daniel Gilard, le 13 mars 2022, dans le cadre d'une formation plongée	0,00
Association Carquefou Handball	16/03/22	Convention d'occupation exceptionnelle du Complexe Sportif Eersel, le 19 mars, dans le cadre d'une soirée partenaire	0,00
Association Carquefou Basket	13/04/22	Convention d'occupation exceptionnelle du Complexe Sportif Gauvrit, le 23 avril 2022, dans le cadre d'une réception d'après match	0,00
Association ASC	30/05/22	Convention d'occupation exceptionnelle de la Piscine Daniel Gilard, les 04 et 05 juin 2022, dans le cadre d'un Meeting de natation	0,00

FONCIER

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
SNCF	21/04/22	Convention d'occupation du Domaine Public (parcelle AN 87) : du 1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2025	Gracieux
Pharmacie Les Rainettes	22/04/22	Convention d'occupation du domaine public (parcelle AB 147, parking des Dames) : du 01 mai au 29 juillet 2022	520,00

URBANISME

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Mairie de Carquefou	29/03/22	Dépôt d'une AT44026 22 Z0007 : Extension du TGBT du Groupe scolaire Louis Armand	-
SPL Loire Atlantique Développement	19/04/22	Dépôt de trois permis de démolir (PD 44026 22 Z5010 – PD 44026 22 Z5011 – PD 44026 22 Z5012) dans le cadre du projet Centre-Ville	-

TECHNIQUE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
UGAP	17/03/22	Achats d'aspirateur à poussière, chariot aspirateur eau et poussière, aspiro Brosseur	4 926,0
Defaux Construction Rénovation	31/03/22	Travaux de mise en sécurité de la maison rue du 9 août 1944	4 873,80
Defaux Construction Rénovation	07/04/22	Création terrasse local jeunes du Charbonneau	16 576,42
Langlois Sobreti	26/04/22	Fourniture et pose corrections acoustiques salles d'activités maison de l'enfance	8 778,00
Defaux Construction Rénovation	28/04/22	Fourniture et pose de clôtures structure jeunes du Charbonneau	8 288,88

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Defaux Construction Rénovation	28/04/22	Construction d'un abri pour le tir à l'arbalète Tournière	18 889,43
SPL LAD	29/04/22	Avance de démarrage ilot libeau	55 608,73
SPL LAD	05/05/22	Mandat de réalisation pour la démolition et mesures conservatoires sur ilot libeau	1 056 565,86
DMBP	10/05/22	Fourniture de bois pour divers sites municipaux	5 612
DMBP	10/05/22	Fourniture de bois pour travaux de pose d'un abri tir à l'arbalète Tournière	5 480,30
SPL LAD	19/05/22	Etudes pré-opérationnelles des ilots libeau et des halles	167 910
Nantes Métropole	22/03/22	Redevance spéciale pour élimination des déchets ménagers	8 025,24
Concept Environnement	31/03/22	Installation d'un portail maison de l'enfance	6 850,80
Cap Ouest Signalisation	05/04/22	Panneaux de signalisation pour jalonnement agricole	5 716,61
SCEA Pascal Leporcher	06/05/22	Fourniture de plantes bisannuelles (produits finis)	10 733,84
UGAP	12/05/22	Achat d'un Ivéco et caisson déposable en acier	72 909,25

✓ Des arrêtés relatifs à des tarifs.